Envoyé en préfecture le 04/07/2025
Reçu en préfecture le 04/07/2025
Publié le
ID : 007-200073096-20250702-DELIB_2025_428-DE

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE
ARCHE Agglo

Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 2 juillet 2025

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
44	46

Date de convocation
26 juin 2025

Environnement - Validation des ajustements du PCAET suite au bilan à mi-parcours (2021-2023)

N° de la délibération
2025-428

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 2 juillet 2025 à dix-huit heures trente,
Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle les Berges du Rhône à Gervans sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mmes Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, M. Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Gérard ROBERTON Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Louis WIART.
Excusés : M. Pascal BALAY (pouvoir à Mme Stéphanie NOUGUIER), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Xavier AUBERT, Mme Véronique BLAISE, Mme Lyliane BURGUNDER, M. Patrick CETTIER, M. Guy CHOMEL, Mme Amandine DEYGAS, Mme Muriel FAURE, M. Patrick FOURCHEGU, Mme Annie GUIBERT, M. Pierre GUICHARD, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Emmanuel GUIRON, Mme Elisabeth JUNIQUE, M. Fabrice LORIOT, M. Pierre MAISONNAT, Mme Christelle MARION, M. Jean-Michel MONTAGNE, Mme Agnès OREVE, M. Régis REYNAUD, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC, Mme Anne SCHMITT, M. Jean-Christophe WEIBEL.

Mis en place en 2021 pour 6 ans, le PCAET vise à adapter le territoire aux dérèglements climatiques et aux enjeux énergétiques, réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la qualité de l'air.

Vu la délibération n° 2020-018 validant le programme d'actions du Plan Climat Air Energie Territorial d'ARCHE Agglo ;

Vu l'article R. 229-51 du code de l'environnement prévoyant la réalisation d'un rapport sur la mise en œuvre du PCAET après 3 ans d'application, et sa mise à disposition du public,

Vu la délibération n° 2025-230 du 15 avril 2025 approuvant le bilan à mi-parcours 2021-2023 du PCAET.

Considérant que sur les 169 actions opérationnelles prévues, 46 actions sont réalisées, 54 en cours, 25 en attente et 44 non initiées.

Considérant que le conseil de développement d'ARCHE Agglo (CODEV) a par ailleurs été saisi et a apporté un regard citoyen à ce travail et ses conclusions.

Considérant le travail sur des ajustements réalisés avec chaque service et vice-président concerné visant principalement à formaliser les modifications, arrêts ou ajouts d'actions qui sont déjà en cours ou discutées et validées par ailleurs.

Envoyé en préfecture le 04/07/2025
Reçu en préfecture le 04/07/2025
Publié le
ID : 007-200073096-20250702-DELIB_2025_428-DE

Considérant les ajustements proposés pour chaque objectif stratégique à savoir :

PRESERVER LA QUALITE ET LA DIVERSITE DES PRODUCTIONS AGRICOLES DU TERRITOIRE

Action 1.1.1. Communiquer sur la diversité et la qualité des productions agricoles locales
Action 1.1.2. Soutenir l'installation en agriculteur biologique par une aide bonifiée
Action 1.1.3. Accompagner les agriculteurs aux changements de pratiques

On arrête :

- ✓ ~~Etat des lieux des marchés de producteurs sur les communes, promotion des marchés locaux~~ *(pas opportun, la carte est déjà dans le guide des producteurs)*

On remplace :

- ✓ ~~Sensibilisation des agriculteurs à des pratiques plus sobres en eau à travers des techniques agro écologiques.~~

par :

- √ Accompagnement de projets de « keyline design »
- √ Conception d'un dispositif « droit à tester / droit à l'expérimentation » pour les agriculteurs et la préservation de la ressource en eau (Drôme)

VALORISER LES RICHESSES NATURELLES DU TERRITOIRE

Action 1.2.1. Maintenir et préserver la biodiversité
Action 1.2.2. Sensibiliser les jeunes et le grand public à la préservation des ressources naturelles

On remplace :

- ✓ ~~Réaliser des diagnostics biodiversité sur les exploitations agricoles~~
- ✓ ~~Participer aux travaux de l'observatoire ROVALTERRA, réaliser des études sur la qualité des sols, en lien avec les changements de pratiques agricoles et le changement climatique~~

par :

- √ Réaliser des diagnostics eau-sol sur les exploitations agricoles
- √ mettre en place des Atlas de la biodiversité communale

IMPLIQUER TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS LA PRESERVATION ET LE PARTAGE DE LA RESSOURCE EN EAU

Action 1.3.1. Sensibiliser à la réduction des consommations d'eau
Action 1.3.2. Elaborer un plan de gestion stratégique des zones humides

On amplifie :

- ✓ Formation des gestionnaires d'espaces verts à la réduction des consommations d'eau : absence d'arrosage, choix d'espèces végétales adaptées
- ✓ Créer et diffuser des outils de sensibilisation aux économies d'eau

On arrête :

- ✓ ~~Equiper les particuliers et les collectivités en dispositifs hydro-économes, en proposant des équipements subventionnés~~ (fait par le Département de la Drôme)

On ajoute :

- √ Maquette hydraulique du bassin versant de la Veaune

AMELIORER LA RESILIENCE DU TERRITOIRE FACE AUX RISQUES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUE

Action 1.4.1. Accompagner le repérage des îlots de chaleur, aménagements pour les transformer en îlots de fraîcheur
Action 1.4.2. Sensibiliser les élus et services techniques à l'urbanisme durable
Action 1.4.3. Réalisation d'une étude sur les changements climatiques en agriculture

On amplifie :

- ✓ Prendre en compte le confort d'été dans les projets publics de construction et de rénovation
- ✓ Présenter aux conseils municipaux les enjeux d'urbanisme durable et les outils disponibles pour les intégrer dans les documents d'urbanisme

On arrête :

- ✓ ~~Organiser des formations et échanges sur les liens entre énergie climat et urbanisme~~ (peu opérationnel)
- ✓ ~~Compléter étude prospective sur des productions agricoles en particulier~~ (non pertinent)

On ajoute :

- √ Mise en œuvre de la politique de prévention contre les inondations

AMENAGER LE TERRITOIRE ET CREER DES OFFRES DE MOBILITES ALTERNATIVES POUR REDUIRE LA DEPENDANCE A LA VOITURE

Action 2.1.1. Proposer aux habitants une aide financière à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique
Action 2.1.2. Poursuivre la mise en œuvre du schéma des mobilités durables

On amplifie :

- ✓ Encourager les déplacements doux dans les centralités via des aménagements et des services
- ✓ Développer les transports collectifs dans le cœur de l'agglomération
- ✓ Finaliser le maillage du territoire d'ARCHE Agglo en aires de covoiturage

On arrête :

- ✓ ~~Poursuivre le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques~~ (Les bornes se développent via d'autres partenaires)

On ajoute :

- √ Mise en place d'une offre de vélo en libre-service en cœur d'agglo
- √ Mise en place d'un panel d'offres de mobilité à destination des personnes en difficulté (autopartage, TAD social, TAD santé, diagnostics mobilité, etc…)

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES PROJETS DE BOUCLES ALIMENTAIRES VERTUEUSES

Action 2.2.1. Structurer la filière circuits courts et accompagner l'approvisionnement local de la restauration collective
Action 2.2.2. Education et sensibilisation à l'alimentation "du champ à l'assiette"
Action 2.2.3. Emergence d'un plan alimentaire territorial

On arrête :

- ✓ ~~Etudier l'opportunité de créer des outils collectifs d'approvisionnement local en s'appuyant sur les établissements dotés d'une restauration collective, les agriculteurs et partenaires du territoire~~ (à arbitrer pour le prochain PCAET)
- ✓ ~~Développer des jardins partagés~~ (pas de plus-value d'une action ARCHE Agglo)

SOUTENIR LES CITOYENS DANS LA RENOVATION ENERGETIQUE DE LEURS LOGEMENT

Action 2.3.1. Elaborer le dispositif d'accompagnement financier des ménages complémentaires au dispositif opérationnel de l'habitat
Action 2.3.2. Mettre en place un guichet unique pour les aides à l'habitat et l'accompagnement à la rénovation

On amplifie :

- ✓ Mettre en œuvre les actions visant à faire connaître les subventions à tous les habitants
- ✓ Communiquer sur les dispositifs d'accompagnement et les aides financières auprès du grand public et des professionnels

On remplace :

- ✓ ~~Mettre en place une aide pour la rénovation énergétique performante de logements i compris pour les ménages non éligibles à l'ANAH~~

par :

Envoyé en préfecture le 04/07/2025
Reçu en préfecture le 04/07/2025
Publié le
ID : 007-200073096-20250702-DELIB_2025_428-DE

√ Mettre en place une aide socle pour sortie de passoire énergétique + bonus pour mise en place de systèmes décarbonés

REDUIRE LA POLLUTION DE L'AIR POUR LIMITER LES IMPACTS NEGATIFS SUR LA SANTE

*Action 2.4.1. Proposer aux habitants une aide financière pour le remplacement des poêles et inserts bois par des équipements très performants FV7**
Action 2.4.2. Poursuivre le plan de lutte contre la prolifération des ambroisies
Action 2.4.3. Sensibiliser la population à la problématique du radon

On amplifie :

- ✓ Sensibilisation du grand public sur l'utilisation et les impacts négatifs du mauvais usage du chauffage bois pour la qualité de l'air
- ✓ Réunions d'information et campagnes de dépistage et de sensibilisation Radon
- ✓ Prise en compte de la problématique du radon dans les projets de rénovation de bâtiment

On arrête :

- ✓ ~~Formation des référents agricoles locaux pour favoriser la médiation sur les terrains agricoles infestés~~ (pas de plus-value d'une action ARCHE Agglo)
- ✓ ~~Améliorer la cartographie et le suivi Ambroisie sur le territoire d'ARCHE Agglo~~ (porté au niveau régional)

CREER DES LIEUX DE PROXIMITE ET DE SOLIDARITE DANS LES CENTRES-BOURGS DU TERRITOIRE

Action 3.1.1. Mailler le territoire en espaces tiers-lieu/coworking
Action 3.1.2. Soutenir les commerces de centre-ville à travers le programme FISAC
Action 3.1.3. Mettre en valeur les commerces et réduire les consommations d'énergie liées à l'éclairage

On amplifie :

- ✓ Création d'espaces de travail partagé répartis sur 3 zones du territoire
- ✓ Valorisation du dispositif commerce de centre-ville (communication, bilan et prospectives)
- ✓ Accompagnement des TPE (subventions investissements et modernisations, coaching et accompagnements personnalisés par les consulaires)
- ✓ Renforcement de l'attractivité du territoire (lutte contre la vacance commerciale)

On remplace :

- ✓ ~~Coordination et professionnalisation des collectifs économiques (actions mutualisées et transition numérique)~~
- ✓ ~~Former commerçants et électriciens pour valoriser les commerces grâce à l'éclairage et réaliser des économies d'énergie~~

par :

- √ Accompagner et renforcer l'action communale
- √ Mettre en place et prendre en charge un diagnostic global commerce et énergie

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE TRANSITION

Action 3.2.1. Accompagner les acteurs touristiques à la transition écologique
Action 3.2.2. Accompagner les entreprises à la transition écologique
Action 3.2.3. Initier des actions d'écologie industrielle territoriale / Repérer et favoriser les synergies entre les entreprises

On ajoute :

- ✓ Faire du domaine de Champos un espace expérimental et démonstrateur (ressource en eau, éco-charte, mobilité, ENR, produits locaux, préservation des milieux naturels, végétalisation et désimperméabilisation)

SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT D'UNE ECONOMIE CIRCULAIRE A TRAVERS LA GESTION DES DECHETS (1)

Action 3.3.1 – Développer l'accompagnement au tri et le recyclage
Action 3.3.2 – Développer le compostage individuel et collectif

Envoyé en préfecture le 04/07/2025
Reçu en préfecture le 04/07/2025
Publié le
ID : 007-200073096-20250702-DELIB_2025_428-DE

Envoyé en préfecture le 04/07/2025
Reçu en préfecture le 04/07/2025
Publié le
ID : 007-200073096-20250702-DELIB_2025_428-DE

Action 3.3.3 – Structurer une filière de gestion et valorisation des végétaux

On amplifie :

- ✓ Mise en place d'une campagne d'information relative à la mise à disposition de composteurs individuels
- ✓ Organisation de formations pour les ménages en partenariat avec des structures locales spécialisées et mise en place d'un guide pratique du compostage
- ✓ Mise en œuvre de sites de compostage partagés et accompagnement des communes ou groupes d'habitants dans la réalisation de leurs projets

On remplace :

- ✓ ~~Organisation de formations « maîtres composteurs » et « guides composteurs »~~

par :

- √ Formation de référents de sites de compostage

SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT D'UNE ECONOMIE CIRCULAIRE A TRAVERS LA GESTION DES DECHETS (2)

Action 3.3.4 – Réduire et gérer les déchets dans les évènements culturels et sportifs
Action 3.3.5 – Valoriser les initiatives de réemploi

On amplifie :

- ✓ S'engager et inciter les organisateurs d'évènements à s'engager sur les chartes existantes (nouveau : création charte agglo)

On arrête :

- ✓ ~~Recensement des démarches éco-responsables des organisateurs d'évènements du territoire, leurs projets et besoins.~~

MOBILISER LES ACTEURS AUTOUR D'UN PROJET TERRITORIAL ET PARTAGE DE TRANSITION ENERGETIQUE

Action 4.1.1 - Créer et/ou animer des lieux d'échange avec le grand public autour du projet de transition écologique du territoire
Action 4.1.2 - Piloter la mise en œuvre du PCAET et associer les acteurs locaux à sa gouvernance
Action 4.1.3 - Contribuer à l'émergence et accompagner le développement d'un projet citoyen d'énergie renouvelable
Action 4.1.4 - Sensibiliser et former l'ensemble de la population aux enjeux énergie-climat, y compris les scolaires

On amplifie :

- ✓ Nouer des relations avec des associations structurées et des collectifs citoyens
- ✓ Imaginer la meilleure façon d'ouvrir le PCAET à une large participation des acteurs locaux et citoyens civils
- ✓ Mise en place d'un programme d'animations Climat-énergie (vrais du faux, fresques du climat, ateliers …).

CADRER ET ACCOMPAGNER UN DEVELOPPEMENT AMBITIEUX ET EQUILIBRE DES ENR TERRITORIALES

Action 4.2.1 – Définir une feuille de route et/ou une charte pour le développement des énergies renouvelables
Action 4.2.2 – Initier les agriculteurs à installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures
Action 4.2.3 – Instaurer une obligation de production ENR sur les bâtiments industriels sur les nouvelles zones d'activités

On amplifie :

- ✓ Rédiger un Cahier de Prescription Technique et Environnementale sur nouvelle zone d'activité

On arrête :

- ✓ ~~Définition d'une feuille de route pour le développement des énergies renouvelables (remplacé par schéma directeur des ENR sur le prochain PCAET)~~
- ✓ ~~Valoriser les projets exemplaires du territoire auprès des exploitations agricoles : fiches projets, visites de sites, …~~ (pas de plus-value ARCHE Agglo)
- ✓ ~~Accompagner les projets de solaire sur toitures agricoles dans leur mise en œuvre~~ (pas de plus-value ARCHE Agglo)
- ✓ ~~Etablir un zonage des énergies renouvelables favorables sur les bâtiments industriels/sur les nouvelles zones d'activités~~ (pas de plus-value ARCHE Agglo)

- ✓ ~~Faire des fiches de références sur des bâtiments industriels du territoire équipés d'installations EnRs~~ (pas de plus-value ARCHE Agglo)

SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DES FILIERES DE PRODUCTION DE CHALEUR ET DE GAZ RENOUVELABLE

Action 4.3.1 – Aider à l'émergence des projets de méthanisation
Action 4.3.2 – Accompagner la structuration de la filière bois

On arrête :

- ✓ ~~Accompagner l'émergence de projets de méthanisation~~ (reporté au prochain PCAET)
- ✓ ~~Réaliser une étude sur les gisements issus des industries agro-alimentaires et des grandes surfaces~~ (reporté au prochain PCAET)

AFFIRMER L'AMBITION POLITIQUE "TEPOS" DANS TOUTES LES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA COLLECTIVITE

Action 5.1.1 - Elaborer un parcours de validation environnementale des projets et politiques publiques de la collectivité
Action 5.1.2 - Favoriser l'appropriation des enjeux climat-énergie auprès des élus locaux

On amplifie :

- ✓ Examiner chaque projet d'ARCHE Agglo au regard des principaux enjeux environnementaux du territoire
- ✓ Mettre en place un budget vert sur (méthode I4CE)
- ✓ Définir des critères d'acceptabilité des projets
- ✓ Organiser des rencontres annuelles thématiques d'échanges d'expériences sur les projets locaux, visites de site, valoriser les bonnes pratiques et initier de nouveaux projets en lien avec le PCAET

EQUILIBRER LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES ET LA PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE DU PATRIMOINE BATI

Action 5.2.1 - Réaliser un plan de solarisation des toitures publiques
Action 5.2.2 - Assurer un suivi des consommations énergétiques internes
Action 5.2.3 - Elaborer un programme pluriannuel d'investissement pour la rénovation des bâtiments intercommunaux
Action 5.2.4 - Accompagner l'ensemble des communes dans leurs projets de réduction des consommations énergétiques

On amplifie :

- ✓ Poursuivre le travail de bilan énergétique annuel des consommations
- ✓ Etablir des préconisations d'actions, mettre en place des outils de mesures et des actions pour réduire les consommations
- ✓ Définir des critères énergétiques et écologiques pour les projets de rénovations et constructions neuves (PPI)

On ajoute :

- √ Créer un poste de thermicien - Econome de flux
- √ Programme d'investissement photovoltaïque en autoconsommation collective patrimoniale

REDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES ACTIVITES DE LA COLLECTIVITE

Action 5.3.1 - Mettre en place un plan de mobilité employeur
Action 5.3.2 - Mettre en place un programme d'actions internes pour réduire les consommations d'énergie et les déchets
Action 5.3.3 - Augmenter la part d'énergie renouvelable dans la consommation interne

On amplifie :

- ✓ Identifier et mettre en œuvre les actions prioritaires du Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre
- ✓ Mettre en place un plan de mobilité employeur

On arrête :

- ✓ ~~Réaliser le challenge mobilité une fois par mois~~
- ✓ ~~Augmenter la part d'énergie renouvelable dans les marchés d'achat d'énergie~~ (pas d'offre adaptée)

Envoyé en préfecture le 04/07/2025
Reçu en préfecture le 04/07/2025
Publié le
ID : 007-200073096-20250702-DELIB_2025_428-DE

- ✓ ~~Communiquer sur la démarche auprès des autres communes et des habitants pour faire évoluer les pratiques d'achats~~

Considérant l'avis favorable du bureau du 26 juin 2025 ;

Après en avoir délibéré à :
- 46 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :
- **ADOPTE** les ajustements proposés pour le Plan climat-air-énergie territorial suite au bilan à mi-parcours.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme,
Mercurol-Veaunes, le 2 juillet 2025.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET
Date de signature : 04/07/2025
Qualité : Le président ArcheAgglo

Envoyé en préfecture le 04/07/2025
Reçu en préfecture le 04/07/2025
Publié le
ID : 007-200073096-20250702-DELIB_2025_428-DE